





# Conseils pour accueillir l'espèce et bien cohabiter



Cécile DÉROIT

**Quelques conseils pour la pose de niochirs**  
L'espèce nichant en colonie, prévoir plusieurs niochirs (une série de 4 ou 5). Les installer à au moins 3 mètres de haut, à l'abri si possible (sous un avant toit par exemple). Pour plus de conseils sur la fabrication des niochirs, leur pose et voir des exemples d'aménagements :

VOIR **ICI**, OU ENCORE **ICI** OU **LÀ**

## Avec le Martinet noir, pas de désagréments !

Les martinets adultes ont la particularité de récolter les fientes de leurs jeunes pendant l'élevage de ses derniers. Il n'y a donc rien à craindre, les abords du nid restent propres !



Didier COLLIN



● Pour les bâtiments anciens présentant des cavités en hauteur, même petites (une entrée de 5-6 cm peut lui convenir), il suffit de les conserver en l'état et s'assurer qu'elles restent accessibles.

● Pour les bâtiments rénovés et les nouvelles constructions, des aménagements simples tels que les niochirs permettent de palier à l'absence de cavités favorables. Les niochirs peuvent même être intégrés aux bâtiments si une réflexion est menée en amont des travaux.



**En cas de travaux** sur les bâtiments fréquentés par les martinets, préférer les périodes en dehors de la nidification et laisser libre accès aux cavités.

(VOIR FICHE FAÇADES ET TOITURES)

● Si les nids ou leurs accès ne peuvent pas être conservés, des mesures permettent de **compenser leur destruction** comme la pose de niochirs. **Une demande de dérogation** doit être remplie en cas de destruction ou de dérangement **D'ESPÈCES PROTÉGÉES** OU **D'HABITAT D'ESPÈCES PROTÉGÉES**.

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA DÉMARCHÉ, VOIR **ICI**



Autour de la maison

Afin de garantir une ressource en nourriture nécessaire il est souhaitable de stopper l'utilisation de produits phytosanitaires.

## Jeune martinet tombé du nid, que faire ?

Les jeunes martinets ont tendance à sortir du nid avant d'être en capacité de voler. Il est donc fréquent d'en retrouver au sol en été. Les nids étant souvent trop hauts pour les y replacer, ces jeunes doivent être pris en charge par le centre de soin le plus proche. Il est donc important de les contacter au plus vite pour connaître la marche à suivre.

(VOIR FICHE JEUNES TOMBÉS DU NID OU **ICI** OU **CONTACTEZ NOUS**)



**N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !**

## Pour en savoir plus...



Les hirondelles et martinets de Bourgogne. EPOB



Aidons les martinets et les hirondelles. Les cahiers techniques de la gazette des terriers. Clubs CPN



La Nature sous son toit. Jean-François Noblet. Delachaux et Niestlé



La Nature sur le pas de la porte Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est réalisée par :



BOURGOGNE-NATURE  
Maison du Parc  
58230 Saint Brisson  
03 86 78 79 72  
contact@bourgogne-nature.fr



EPOB  
Espace Mennetrier  
Allée Célestin Freinet  
21 240 TALANT  
03 80 71 33 10  
federation.ornithologie@epob.fr

